

et ne devons y voir qu'une exaltation momentanée, une surexcitation d'un cerveau anormal—ce n'est qu'une énergie physique bien différente de cette énergie morale, calme, inébranlable qui engendre ce courage qui donne la force de se maîtriser ; celui qui rend l'âme grande, forte et supérieure aux affronts, à la souffrance et à l'adversité.

Les sages du Paganisme ont parlé avec indignation de cette prétendue bravoure ; car, comme dit Rousseau, la force de l'âme qui inspire le vrai courage, met toujours la vie au-dessus des événements et ne consiste pas à se battre, mais bien à ne rien craindre.

Sénèque dans le dilemme suivant étouffe les raisons invoquées en faveur de cette prétendue bravoure : *Aul imbecillior aut potentior lesit. Si imbecillior, parce illi : si potentior, parce tibi. . . . Abstinentium est ira, sive par est, qui lacessendus est, sive inferior : cum pari contendere anceps est : cum superiore, furiosum : cum inferiore, sordidum. Pusilli hominis est repetere mordentem : mures et formicæ, qua manum admoveris, ora convertunt : imbecillia se laedi putant si tanguntur.*

Le chancelier Bacon : *Vilissimum militum vulgus duelli spiritum alit. (!)*  
Chez les Romains, les Gladiateurs étaient exclus de la milice.

Rousseau regarde les duels comme le dernier degré de brutalité où les hommes puissent parvenir.

Ne devient-il pas acquis à l'évidence qu'il est parfaitement reconnu que le duel est contre nature et que l'homme qui le provoque commet le plus triste abus de sa liberté et accuse une dépravation inconcevable ?

Ne craignons pas de dire bien haut que le duel est une convention contraire aux bonnes mœurs et à l'ordre public, convention infâme par laquelle deux hommes, ou plus, aveuglés par un faux préjugé prétendent transformer de leur autorité privée un crime bien qualifié en une action licite ou indifférente, convention enfin par laquelle ils s'attribuent le droit de disposer mutuellement de leur vie, ou de s'exposer pour le moins au danger de la perdre sans aucun égard aux droits sacrés de la société qu'ils usurpent si brutalement ; et qu'il est également faux qu'à s'en abstenir par devoir, ou mieux par vertu, l'on se fasse mépriser.

Écoutez encore J. J. Rousseau :

“L'homme de courage dédaigne le duel, et l'homme de bien l'abhorre . . . . .”

“L'homme droit dont toute la vie est sans tache, et qui ne donna jamais aucun signe de lâcheté, refusera de souiller sa main d'un homicide et n'en sera que plus honoré. Toujours prêt à servir la patrie, à protéger le faible, et à défendre en toute rencontre juste et honnête, ce qui lui est cher, au prix de son sang, il met dans ses démarches cette inébranlable fermeté qu'on n'a point sans le vrai courage. Dans la sécurité de sa conscience il marche tête levée ; il ne fuit, ni ne cherche son ennemi. On voit aisément qu'il craint moins de mourir que de mal faire, et qu'il redoute le crime et non le péril. Si les vils préjugés s'élèvent un instant contre lui, tous les jours de son honorable vie sont autant de témoins qui les récuse, et dans une conduite si bien liée on juge d'une action sur toutes les autres. Les hommes si ombragés et si prompts à provoquer les autres, sont, pour la plupart, de très-malhonêtes gens qui, de peur qu'on leur montre ouvertement le mépris qu'on a pour eux, s'efforcent de couvrir de quelques affaires d'honneur l'infamie de leur vie entière.”

A ce sujet je me rappelle un fait rapporté par M. de Feller :

“Je me souviendrai, dit-il, toute ma vie de la vigueur avec laquelle un vieux seigneur hongrois apostropha un jour deux militaires qui s'entretenant d'un duel, disaient que l'honneur le rendait indispensable. Le sérieux Hongrois, homme respectable par sa naissance et ses emplois, et dans ce moment occupé à écrire sur des affaires d'Etat, se tourna tout-à-coup vers les discours, leur dit avec vivacité : *Messieurs, qu'est-ce que c'est que l'honneur ?* Jamais je n'ai vu d'étonnement pareil à celui de ces deux officiers qui répondirent par le plus parfait silence.”

Enfin, le duel est de plus un outrage aux lois qui nous régissent. Blackstone dit qu'il est une insulte à la justice nationale, p. 411, v. 5.

C'est un crime odieux renfermant à la fois la perversité et la noirceur du suicide et de l'homicide—participant de l'une et de l'autre, il nous met en droit d'affirmer que d'un côté il y a intention bien arrêtée, sinon préméditée de tuer son adversaire, et de l'autre détermination libre, volontaire, sans raison juste et légitime à devenir son propre meurtrier, en s'exposant au danger prochain de perdre la vie. C'est une espèce de suicide et d'homicide réciproque, intentionnel ou réel. *Si il est un crime, dit Gall, qui mérite d'être taxé de meurtre des plus prémédités, des plus insensés, des plus dangereuses, c'est certainement le Duel.*

Qu'on écoute maintenant ce que dit Turquetty :

Arrière donc, tourbe insensée,  
Qui vis et meurs au hasard ;  
Arrière, ô vous dont la pensée  
N'a de foi que dans un poignard !  
Tremblez, car dans votre ignorance,  
Vous ne savez pas quelle chance  
Vous jouez à ce jeu fatal ;  
Tremblez, car le tombeau plein d'ombre  
N'est que le vestibule sombre  
D'un éblouissant tribunal.

Et nous vous rappellerons que l'honneur est une île escarpée, bien loin, au milieu de la mer des passions humaines, aux abords difflés et dangereux pour quiconque commet l'imprudence de s'en éloigner ; mais offrant cependant un port de refuge à qui veut y parvenir par la voie du bien et de la vérité.

Dr. LÉONARD AG. FORTIER.

St. Clot, 30 Août 1873.

LETTRES DE MANITOBA.

On lit dans le *Nouveau Monde* :

FORT-GARRY, 24 août, 1873.

Durant la quinzaine qui vient de s'écouler nos jours ont été assez calmes. Notre Attorney dort sur ses lauriers en attendant une nouvelle campagne. Depuis l'épouvante du Cheval-Blanc les soldats dorment en paix dans le camp : —*tout le monde est rassuré.*

Hier le gardien de la prison s'est tiré un coup de pistolet dans la bouche, il est mort, tout naturellement. On ne dit rien sur ce qui l'a poussé à cet acte, si ce n'est qu'il était marié depuis quinze jours.

La société d'agriculture de Manitoba a reçu de la Province de Québec, un superbe taureau qu'elle a décoré du nom pompeux de Lord Lisgar. C'est fort heureux que'elle ne l'ait pas nommé Lord Gordon. Car pour peu qu'il se fut approché des frontières, nos voisins l'auraient kidnapé.

Cette manie de donner des noms illustres aux animaux de belle taille me rappelle une petite histoire. J'ai connu un bon vieux que des gamins aagaient en l'appelant *mon oncle le Loup.*

Le bonhomme qui était très-honnête n'aimait pas du tout ce badinage et disait aux gamins en les menaçant : *Arrêtez un peu, arrêtez, je vais vous apprendre à donner des noms de chrétiens aux bêtes.* Je pense que si *Lord Lisgar* pouvait parler il réclamerait, et serait assez honnête pour refuser son titre de *Lord.*

J'aime à croire, mesdames et messieurs, que vous êtes un peu de mon opinion et que vous n'aimeriez pas à voir coller votre nom sur le dos d'un bœuf—quelle que fut sa taille et la longueur de ses cornes.

Les sauterelles ont disparu complètement : la récolte n'a pas souffert autant qu'on le craignait : dans certaines parties de la province il y a des champs de blé magnifiques.

Le gibier abonde dans la prairie.—Avis aux chasseurs. J'ai vu ce matin un habitant de la Pointe-de-Chêne qui m'a assuré avoir tué 18 canards et 6 faisans dans l'espace d'une heure.

Finissons par la pluie et le beau temps. Les gens ont beaucoup de peine à faire les foins : il pleut tous les deux jours. D'un autre côté il n'y aura pas de danger pour le feu dans la prairie.

XXX.

CORRESPONDANCE.

Au Rédacteur-en-Chef de l'*Avenir National*.

Monsieur,

Mon intention n'est pas de me constituer juge de vos appréciations sur la politique étrangère, néanmoins il est de mon devoir, en ma qualité de français de relever les assertions erronées que contient, entre autres, votre Numéro du 7 août, sur la nature de la lutte sociale qui est engagée en Europe, et particulièrement en France.

D'abord vous accusez le parti conservateur d'Espagne, qui se rattache au grand parti de l'ordre, d'avoir provoqué l'anarchie, qui désole ce malheureux pays, en refusant de se rallier aux républicains.

Voici deux partis qui ont des prétentions respectives, au pouvoir suprême ; l'un représente l'immense majorité d'un pays, et l'autre l'infime minorité. Pendant un inter-règne une lutte sociale éclate, le quel des deux partis doit se rallier à l'autre, pour rétablir l'ordre, et former un gouvernement quelconque ? Est-ce celui qui représente le pays, ou celui qui n'en représente qu'une partie ?—Or, il est un fait qu'il n'est pas permis à un écrivain, même de connaissances limitées d'ignorer : C'est qu'en Espagne, la majorité de la population est essentiellement monarchique, catholique, et partant, conservatrice. Cela admis, auriez-vous la bonté de démontrer à vos lecteurs comment cette majorité se trouvait dans l'obligation de se rallier à la minorité républicaine factieuse et tyrannique qui a pris possession du pouvoir après l'abdication d'Amédée ?

Par la même occasion, voudriez-vous bien aussi faire voir au nom de quel droit MM. Castelar et Cie., se sont emparés du pouvoir suprême, eux qui n'avaient aucun mandat du peuple, eux qui, comme nous l'avons dit ne représentaient qu'une fraction politique du pays ? De quel droit ils ont cherché à imposer une forme de gouvernement contraire aux principes, aux habitudes et aux traditions de l'Espagne ? De quel droit ils ont fait déclarer, par une assemblée élue exclusivement par les républicains, socialistes, communistes, canailles et cie., coalisés à l'occasion, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, décréter l'enseignement exclusivement laïque, la séquestration des églises, la persécution du clergé, etc., etc ?

Ensuite vous ajoutez : “C'est le même parti hypocrite qui cherche actuellement en France, à exciter le désordre par une législation arbitraire et vexatoire.” Les lecteurs pourraient croire qu'il s'agit ici du parti républicain dont nous venons de parler. Pas du tout, il s'agit du parti conservateur, catholique et monarchique. N'est-ce pas étrange de la part d'un journal catholique ?

Quand vous aurez démontré ce que nous vous avons demandé, vous ne refuserez pas de nous expliquer ensuite pour quelles raisons vous accusez d'hypocrisie le parti conservateur. En attendant nous vous dirons pourquoi, au contraire, nous croyons le parti très honnête, très franc et très loyal !

D'abord il a toujours pris fait et cause pour la religion, vilipendée, calomniée, insultée par ce bon parti républicain ! Il s'est toujours montré le champion dévoué de l'ordre social, si souvent menacé par ses adversaires ; et n'a pas cessé de professer, à la tribune publique, les principes salutaires et les sentiments patriotiques, qui l'animent. Il a voté, malgré M. Thiers et la gauche républicaine, les meilleures lois sur la réorganisation militaire, administrative et sociale du pays ; entre autres la loi sur la sanctification du dimanche, la loi contre les cabarets, la loi contre les désordres populaires, etc..... Aussi ce parti

jouit-il de l'estime et de la confiance du clergé et de toutes les classes honnêtes et éclairées de France.

Et par contre, le parti républicain a toutes vos sympathies. Ce parti a pour chefs : Gambetta, le fou furieux suivant M. Thiers, et, sous la dictature duquel des millions ont été volés ; Jules Favre ; l'adultère et le déiste, Jules Simon, connu sous le No. 606 de l'Internationale. Le parti qui représente la haine violente contre le clergé, la proscription contre les personnes et les mesures arbitraires contre les choses. Eh bien c'est là le parti qui a vos sympathies !

AUGUSTE GAUTHEROT.

FAITS DIVERS.

TRAGÉDIE.—Nous lisons dans le *Courrier* de San Francisco :

Ce que nous allons raconter s'est passé lundi sur la ferme de M. Dubois, à un mille et demi de San José ; c'est une histoire à ajouter aux drames de l'amour. Voici les faits :

M. Dubois est père de deux filles bonnes à marier, la plus jeune desquelles, miss Alice Dubois, vient d'atteindre ses dix-huit printemps. Or, sur la ferme travaillait depuis cinq ans un jeune Chinois de bonne mine nommé Ah Gim. D'une année seulement plus âgé que la fille de son patron, Ah Gim avait grandi, pour ainsi dire, avec elle, et à mesure qu'elle croissait en beauté, il avait senti germer dans son cœur une coupable passion qu'il eut le tort d'entretenir au lieu de chercher à l'éteindre. Mais la jeunesse ne connaît pas d'obstacles. Ah Gim s'imaginait qu'avec le temps, miss Alice finirait par s'habituer au ton safrané de sa peau. Du reste, il s'étudiait à faire disparaître autant que possible les différences que la nature et la civilisation ont créées entre sa race et la nôtre, et il avait été jusqu'à faire le sacrifice de sa natte sur l'autel de l'amour. Hélas ! peine perdue. Miss Alice ne se sentait aucun goût pour un époux chinois, avec ou sans natte, et si elle s'était aperçue quelquefois qu'Ah Gim lui faisait des yeux en coulisse, elle ne le lui avait jamais laissé voir, afin de ne pas l'entretenir dans de fausses espérances.

Malgré cette froideur, Ah Gim ne se décourageait pas. Il continuait de suivre Alice de ses œillades amoureuses et poussa même l'audace jusqu'à lui demander son portrait. Il va sans dire que cette demande fut accueillie comme elle le méritait. Alice refusa net. Le Chinois dévora l'outrage ; mais quelques jours plus tard, il profita de l'absence de la jeune fille pour pénétrer dans sa chambre, et s'emparer d'une de ses photographies, dont il fit prendre ensuite plusieurs copies à San José.

Quelque temps après, Alice étant de retour d'une visite qu'elle avait faite à des amis de sa famille, Ah Gim la pria d'entrer dans sa cabane, où il avait, disait-il, quelque chose de fort intéressant à lui montrer. Il faut dire ici qu'il ne logeait pas à la ferme, mais occupait une cabane dans une autre partie du ranch. Alice ayant répondu que s'il avait quelque chose à lui faire voir, il n'avait qu'à l'apporter à la maison, il répliqua qu'il ne le pouvait pas parce que l'objet en question était cloué à la muraille. Ces paroles donnèrent l'éveil. On envoya quelqu'un visiter la cabane, et miss Dubois apprit ainsi que son portrait figurait au-dessus du lit de son asiatique adorateur. Cette fois, elle se fâcha tout rouge et se précipita à sa mère, qui fit venir Ah Gim et lui ordonna de livrer toutes les photographies qu'il avait en sa possession s'il ne voulait quitter la ferme sans retour.

Ceci se passait le matin. Vers midi, Ah Gim entra dans la chambre où Alice et sa mère étaient à coudre. Il tenait à la main un paquet qu'il déposa sur la table. “Voici vos portraits, dit-il, où voulez-vous que je les mette ?” “Brûlez-les,” répondit la jeune fille d'un ton sec, et sans daigner lever les yeux. Soit que cette réponse eût mis le comble à l'exaspération d'Ah Gim, soit que son parti fût pris d'avance, il s'avança brusquement vers Alice et lui tira presque à bout portant un premier coup de revolver. Heureusement, la balle rencontra la baleine d'acier du corset, sur laquelle elle s'appuyait. La jeune fille, en proie à la plus grande terreur, ne fit qu'un bond de la chaise où elle était assise jusqu'à la porte ; au moment où elle la franchissait, un second coup de pistolet coupait les cordons de son tablier. Comme elle continuait de courir, le Chinois lui envoya une troisième balle qui ne l'atteignit pas davantage ; alors la croyant sans doute mortellement blessée, il retourna à la cuisine où il se fit sauter la cervelle.

On lit dans le *Courrier des Etats Unis* :

LE CRIME DU JOUR.—Le dernier crime à sensation a deux femmes pour héroïnes : la victime se nommait Maggie Hammill et demeurait à New-York ; la coupable s'appelle Sarah Merrigan et a son domicile à Williamsburg, au second étage de la maison No. 193, Neuvième rue. Ces deux dames qui, jeunes filles, avaient été à l'école ensemble, étaient restées liées et se voyaient assez fréquemment bien que leur condition sociale ne fût pas tout à fait semblable, miss Hammill appartenant à une famille dans une bonne position de fortune, tandis que miss Merrigan était pauvre et avait épousé un charpentier, James Merrigan, qui était loin d'être riche.

Jeudi, vers 8 heures du soir, plusieurs personnes virent miss Hammill entrer chez madame Merrigan, qui était seule dans son appartement. Une heure après environ, celle-ci sortait en fermant la porte à double tour, et à 9 heures les flammes et la fumée s'élevaient par les fenêtres de l'appartement dans lequel elle avait laissé sa visiteuse seule. Les pompiers se rendirent promptement maîtres du feu, et en pénétrant dans la chambre à coucher des époux Merrigan ils virent un corps de femme étendu sur le lit. Le visage et toute la portion supérieure était si horriblement brûlés qu'il aurait été impossible de constater l'identité de la victime si l'on n'avait eu l'avance que c'était miss Maggie Hammill. En soulevant le corps, on s'aperçut qu'une corde était profondément enfoncée dans les chairs, tout autour du cou, et les médecins appelés aussitôt dirent que miss Maggie avait été étranglée avant d'être brûlée. Une autre découverte non moins évidente, c'est que le feu avait été allumé exprès avec du pétrole. Dans ces circonstances, la police crut devoir arrêter les époux Merrigan, bien que le mari eût été absent toute la soirée et n'eût pu par conséquent prendre part au double crime commis chez lui.

Samedi seulement, madame Merrigan a fait des aveux. Elle dit que miss Hammill était venue la visiter, qu'elle se disputait avec elle—sans préciser à quel propos—que dans un moment de colère elle l'étrangla avec une corde ; qu, la voyant morte, elle craignit “que son mari ne la grondât à son retour” et qu'alors dans l'espoir de faire disparaître les traces de sa vivacité, elle avait déshabillé le corps de son amie, l'avait mise dans le lit, avait allumé l'incendie après avoir en fait tout son mobilier de pétrole, et enfin était sortie dans la persuasion que